



Le 16 février 2024

Aux porteurs de titres des Fonds suivants :

Fonds d'occasions Asie CI
Catégorie de société d'occasions Asie CI*
Catégorie de société des marchés émergents CI*
Catégorie de société gestion de dividendes mondiaux de qualité CI*
Catégorie de société mondiale de dividendes CI*
Catégorie de revenu réel 1941-1945 CI**
Catégorie de revenu réel 1946-1950 CI**
Catégorie de revenu réel 1951-1955 CI**
Catégorie mandat de revenu réel à court terme CI**
Catégorie mandat de revenu réel à moyen terme CI**
Catégorie mandat de revenu réel à long terme CI**
Catégorie mandat de croissance réelle CI**
Portefeuille personnel de revenu défensif CI**
(devant être renommé Catégorie Portefeuille FNB à revenu Mosaïque CI)
Portefeuille personnel de revenu prudent CI**
(devant être renommé Catégorie Portefeuille FNB équilibré à revenu Mosaïque CI)
Portefeuille personnel de revenu équilibré CI**
(devant être renommé Catégorie Portefeuille FNB équilibré Mosaïque CI)
Portefeuille personnel de croissance et de revenu CI**
(devant être renommé Catégorie Portefeuille FNB équilibré de croissance Mosaïque CI)
Portefeuille personnel de croissance CI**
(devant être renommé Catégorie Portefeuille FNB croissance Mosaïque CI)

**actions de Catégorie de société CI limitée*

***actions de Catégorie de société Sentry Ltée*

(individuellement et collectivement, un ou les « **Fonds** »)

Madame,
Monsieur,

Assemblées extraordinaires – Propositions concernant les fusions de Fonds et les modifications de l'objectif de placement

Des assemblées extraordinaires des porteurs de titres de chacun des Fonds auront lieu le mercredi 20 mars 2024, à compter de 10 h (heure de Toronto), uniquement sous forme virtuelle (en ligne) au moyen du lien suivant : <https://meet.secureonlinevote.com/> (chacune, une « **assemblée** » et, collectivement, les « **assemblées** »).

En cas d'ajournement d'une assemblée, le présent avis constitue l'avis de reprise de l'assemblée, qui se tiendra de la même manière et à la même heure le vendredi 22 mars 2024.

Pour assister à une assemblée, les porteurs de titres du Fonds concerné et les fondés de pouvoir dûment nommés doivent visiter le <https://meet.secureonlinevote.com/> et saisir leur numéro de contrôle à 12 chiffres figurant sur leur formulaire de procuration. Une fois leur inscription terminée, un lien personnalisé pour assister à l'assemblée sera affiché (si l'inscription est effectuée avant la date de l'assemblée) ou un bouton pour se joindre à l'assemblée s'affichera (si l'inscription est effectuée à la date de l'assemblée). Les assemblées sont diffusées au moyen de la plateforme de téléconférence Zoom. Pour assister à une assemblée, les participants doivent installer l'application logicielle client Zoom sur leur téléphone intelligent, leur tablette ou leur ordinateur. Les participants seront invités à installer Zoom lorsqu'ils cliqueront sur le lien personnalisé ou le bouton pour se joindre à l'assemblée.

Les assemblées sont tenues aux fins suivantes :

1. **Fusions de Fonds**

Obtenir l'approbation des porteurs de titres pour faire ce qui suit :

- a) fusionner chaque Fonds indiqué dans le tableau qui suit, sous la colonne « Fonds en dissolution » (chacun, un « **Fonds en dissolution** ») avec le fonds prorogé correspondant (chacun, un « **Fonds prorogé** ») indiqué en regard de son nom (chacune, une « **fusion** »);
- b) permettre à la Catégorie de société des marchés émergents CI et à la Catégorie de société mondiale de dividendes CI (chacune, un « **Fonds structuré en société prorogé** ») d'acquérir les actifs du Fonds en dissolution correspondant indiqué en regard de leur nom,

selon les modalités décrites dans la circulaire de sollicitation de procurations datée du 16 février 2024 (la « **circulaire** »).

N° de la fusion	Fonds en dissolution	Fonds prorogé
1	Fonds d'occasions Asie CI	Fonds des marchés émergents CI
2	Catégorie de société d'occasions Asie CI	Catégorie de société des marchés émergents CI
3	Catégorie de société gestion de dividendes mondiaux de	Catégorie de société mondiale de dividendes CI
4	Catégorie de revenu réel 1941-1945 CI	Catégorie de société gestion du revenu Sélect CI
5	Catégorie de revenu réel 1946-1950 CI	Catégorie de société gestion du revenu Sélect CI
6	Catégorie de revenu réel 1951-1955 CI	Catégorie de société gestion du revenu Sélect CI
7	Catégorie mandat de revenu réel à court terme CI	Catégorie de société obligations canadiennes CI
8	Catégorie mandat de revenu réel à moyen terme CI	Catégorie de société obligations canadiennes CI
9	Catégorie mandat de revenu réel à long terme CI	Catégorie de société obligations canadiennes CI
10	Catégorie mandat de croissance réelle CI	Catégorie de société d'actions mondiales Sélect

2. **Modifications de l'objectif de placement**

Obtenir l'approbation des porteurs de titres de chaque Fonds indiqué dans le tableau qui suit (chacun, un « **Fonds repositionné** ») afin de modifier son objectif de placement (chacune, une « **modification proposée de l'objectif de placement** »), de la façon décrite dans la circulaire :

N°	Fonds
1	Portefeuille personnel de revenu défensif CI (devant être renommé Catégorie Portefeuille FNB à revenu Mosaïque CI)
2	Portefeuille personnel de revenu prudent CI (devant être renommé Catégorie Portefeuille FNB équilibré à revenu Mosaïque CI)

3	Portefeuille personnel de revenu équilibré CI (devant être renommé Catégorie Portefeuille FNB équilibré Mosaïque CI)
4	Portefeuille personnel de croissance et de revenu CI (devant être renommé Catégorie Portefeuille FNB équilibré de croissance Mosaïque CI)
5	Portefeuille personnel de croissance CI (devant être renommé Catégorie Portefeuille FNB croissance Mosaïque CI)

3. Autres questions

Délibérer sur toute autre question qui peut être dûment soumise à l'assemblée relativement à chaque Fonds.

Nous avons fourni une description détaillée des questions devant être examinées aux assemblées dans la circulaire. Le texte intégral des résolutions proposées autorisant les questions susmentionnées figure aux annexes A à D de la circulaire. Veuillez lire la circulaire avant de voter.

Participation aux assemblées en ligne

Les assemblées se dérouleront uniquement sous forme virtuelle (en ligne). Les porteurs de titres des Fonds et les fondés de pouvoir dûment nommés, peu importe l'endroit où ils se trouvent, pourront tous assister virtuellement aux assemblées, comme s'ils y assistaient en personne, à condition qu'ils maintiennent une connexion Internet en tout temps pendant les assemblées. Les porteurs de titres et les fondés de pouvoir dûment nommés pourront écouter le déroulement des assemblées et poser des questions lorsqu'ils y seront invités ainsi qu'exercer leurs droits de vote pendant la période de vote appropriée au www.secureonlinevote.com/fr en saisissant le numéro de contrôle à 12 chiffres qui figure sur leur formulaire de procuration.

Il incombe aux porteurs de titres de maintenir leur connexion pendant toute la durée des assemblées. Les porteurs de titres qui prévoient actuellement participer aux assemblées devraient envisager d'exercer leurs droits de vote ou de soumettre leur formulaire de procuration à l'avance afin que leurs votes soient comptabilisés en cas de difficultés techniques.

Pour toute question concernant la capacité d'un porteur de titres à participer ou à voter aux assemblées, veuillez communiquer avec Traitement des procurations, Doxim Solutions Inc., à l'adresse info@secureonlinevote.com. Après les assemblées, un rapport sur les résultats du vote sera déposé dans le Système électronique de documents, d'analyse et de recherche (« **SEDAR+** »).

Procédure de notification et d'accès et circulaire

Nous avons recours à une procédure de notification et d'accès afin de réduire la quantité de papier que représentent les documents transmis aux fins des assemblées. Plutôt que de recevoir une copie papier de la circulaire, vous recevez le présent avis décrivant la procédure à suivre pour accéder à la circulaire en ligne ou pour demander qu'une copie papier vous soit envoyée sans frais. Pour de plus amples renseignements sur la procédure de notification et d'accès, veuillez communiquer avec le gestionnaire du Fonds (le « **gestionnaire** »), Gestion mondiale d'actifs CI, au 1 800 792-9355 ou par courriel à servicefrancais@ci.com.

Accès à la circulaire en ligne

Une version électronique de la circulaire, du présent avis et des autres documents relatifs aux assemblées peut être consultée aux adresses suivantes :

- www.ci.com
- www.secureonlinevote.com/fr
- www.sedarplus.ca

Les documents pourront être consultés sur notre site Web pendant un an après la date du présent avis.

Comment obtenir une copie papier de la circulaire

Les porteurs de titres du Fonds peuvent demander qu'une copie papier de la circulaire leur soit envoyée, sans frais, en composant le numéro 1 800 792-9355 ou en envoyant un courriel à servicefrancais@ci.com. Si vous souhaitez recevoir une copie papier de la circulaire avant la date limite pour transmettre votre procuration, soit 10 h (heure de Toronto) le 18 mars 2024, vous devez tenir compte du délai de trois (3) jours ouvrables accordé pour le traitement des demandes ainsi que des retards possibles des envois par courrier de première classe, et envoyer votre demande avant 17 h (heure de Toronto) le 4 mars 2024. Avant le 20 mars 2024, le gestionnaire prendra des mesures pour qu'une copie de la circulaire vous soit envoyée dans un délai de trois (3) jours ouvrables après la réception de votre demande. Après le 20 mars 2024, et pendant l'année qui suit la date du dépôt de la circulaire sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, une copie vous sera envoyée dans un délai de 10 jours civils après la réception de votre demande.

Recommandation à l'égard des fusions proposées et des modifications proposées de l'objectif de placement

Le gestionnaire croit que les fusions proposées et les modifications proposées de l'objectif de placement sont dans l'intérêt fondamental des Fonds en dissolution, des Fonds structurés en société prorogés et des Fonds repositionnés, selon le cas, et recommande aux porteurs de titres des Fonds en dissolution, des Fonds structurés en société prorogés et des Fonds repositionnés de voter EN FAVEUR des fusions proposées et des modifications proposées de l'objectif de placement, selon le cas.

Le comité d'examen indépendant (le « CEI ») des Fonds en dissolution et des Fonds structurés en société prorogés s'est penché sur les questions de conflit d'intérêts potentiel se rapportant aux fusions proposées et a formulé au gestionnaire une recommandation positive, après avoir déterminé que les fusions proposées donneront lieu à un résultat juste et raisonnable pour les Fonds en dissolution et les Fonds structurés en société prorogés.

Bien que le CEI ait examiné les fusions proposées sous l'angle des conflits d'intérêts, il n'a pas pour mandat de recommander aux porteurs de titres de voter en faveur de ces fusions ou contre celles-ci. Les porteurs de titres devraient examiner les fusions proposées et prendre leur propre décision.

Date de clôture des registres

Le 5 février 2024 est la date de clôture des registres pour déterminer qui sont les porteurs de titres ayant le droit d'être convoqués aux assemblées et d'y voter.

Exercice des droits de vote

Si vous avez le droit de voter, mais n'êtes pas en mesure d'assister aux assemblées, vous pouvez exercer vos droits de vote de l'une des façons suivantes avant la tenue de l'assemblée pertinente :

1. accéder au site www.secureonlinevote.com/fr, saisir le numéro de contrôle à 12 chiffres qui figure sur votre formulaire de procuration et suivre les instructions simples qui s'afficheront sur ce site Web;
2. transmettre par télécopieur votre formulaire de procuration rempli au 1 888 496-1548 (sans frais);
3. signer et dater votre formulaire de procuration rempli et le retourner dans l'enveloppe-réponse affranchie prévue à cet effet.

Afin que les droits de vote qu'il représente soient exercés à une assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement,

vosre formulaire de procuration rempli doit parvenir au Traitement des procurations, 1380 Rodick Road, Suite 102, Markham (Ontario) L3R 9Z9 au plus tard à 10 h (heure de Toronto) le 18 mars 2024 ou 48 heures, à l'exclusion des samedis, des dimanches et des jours fériés, avant le début de toute reprise d'une assemblée en cas d'ajournement.

FAIT à Toronto, en Ontario, le 16 février 2024.

**PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
GESTION MONDIALE D'ACTIFS CI, À TITRE DE
GESTIONNAIRE DES FONDS**

« *Darie Urbanky* »

Darie Urbanky
Président, agissant à titre de chef de la direction,
Gestion mondiale d'actifs CI

**PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ CI LIMITÉE**

« *Duarte Boucinha* »

Duarte Boucinha
Chef de la direction, Catégorie de société CI limitée

**PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ SENTRY LTÉE**

« *Duarte Boucinha* »

Duarte Boucinha
Chef de la direction, Catégorie de société Sentry Ltée

**Gestion mondiale d'actifs CI est une dénomination commerciale enregistrée de CI Investments Inc.*

Pour demander que le présent document vous soit envoyé dans un format différent, veuillez communiquer avec nous par l'intermédiaire de notre site Web à l'adresse www.ci.com, ou par téléphone, au 1 800 792-9355.